



Commune de
Guiclan

N° 602 MARS 2018

Prochaine parution : articles à transmettre pour le jeudi 22 Mars 2018
distribution le 3 Avril 2018

Courriel : communedeguiclan@wanadoo.fr Site : www.guiclan.fr

Infos Guiclanaises

PERMANENCES DES ÉLUS

Raymond MERCIER, Maire : mercredi de 10h à 12h sur rdv.

Alain LE ROUX, Adjoint Affaires scolaires, Enfance - Jeunesse, Associations : samedi de 11h à 12h.

Joseline JEZEQUEL, Adjointe Finances sur rdv.

Jean-Pierre MOUROCQ, Délégué responsable du personnel, économie, agriculture : sur rdv.

Gérard POULIQUEN, Adjoint Voirie - Bâtiments, Personnel des services techniques : vendredi de 11h à 12h.

Madeleine NICOL, Adjointe Affaires sociales - CCAS, Petite Enfance : mardi de 10h à 11h / sur rdv 06 86 46 68 52

Robert BODIGUEL, Adjoint Urbanisme, Espaces Urbains, PLU, SPANC, Réseaux : samedi de 9h à 10h et sur rdv.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES :

29/01/2018 : Victor, Marc, Pascal MAUGUY au foyer de Jérémy, MAUGUY et de Magali QUEGUINER, domiciliés à GUICLAN « Kerhervé ».

29/01/2018 : Hélène, Janine, Alberte BONNET LE GALL au foyer de Nicolas BONNET et de Marie-Laure LE GALL, domiciliés à GUICLAN 6 impasse Prat Ar Feunteun.

08/02/2018 : Valentin LE BOURDON au foyer de Tony LE BOURDON et de Fiona LE SCOUR, domiciliés à GUICLAN 5 route de Trévilis Huella.

11/02/2018 : Naël AOUCHICHI au foyer de Soufiane AOUCHICHI et de Aurore DETOISIEN, domiciliés à GUICLAN 17 venelle Prat Ar Feunteun.

13/02/2018 : Noëlle BESSMER au foyer de Stéphane BESSMER et de Audrey HIDROT, domiciliés à GUICLAN 6 rue des Acacias.

17/02/2018 : Louëna CLOAREC au foyer de Miguel CLOAREC et de Cindy HERRY, domiciliés à GUICLAN « Revin ».

DÉCÈS:

07/02/2018 : Yvonne Marie LE LANN, Agricultrice en retraite, 83 ans, domiciliée à GUICLAN 1 Pen Ar Hoat, veuve de Albert ABGRALL, est décédée à MORLAIX.

11/02/2018 : Louise, Marie, Françoise PRIGENT, Retraitée, 79 ans, épouse de Guillaume ABGRALL, est décédée à son domicile « Kerlaoudet Bras ».

OBJETS TROUVÉS

Une paire de lunettes de vue enfant, trouvée chemin du lavoir. À réclamer en mairie.

WEEK-END À GUICLAN

Samedi 10	Krog Mad	Triskell	Stage de danses
Dimanche 11	Krog Mad	Triskell	Fest Deiz
Lundi 12	Bibliothèque	Scène Triskell	Arbre à livres
Vendredi 16	APE Jules Verne	Triskell	Loto
Dimanche 25	ASC Hand ball	Triskell	Loto
Samedi 31	Bibliothèque	Scène Triskell	Animation bibliothèque

SIE DE LA PENZÉ

Le syndicat vous informe que ses agents procéderont au relevé des compteurs d'eau du **secteur bourg de Guiclan, début Mars**.

Bien qu'obligatoire, cette relève est parfois impossible du fait de compteurs inaccessibles : portail fermé, chien, végétation envahissante, objets posés sur la plaque, regard plein d'eau et non entretenu.

Pour une relève plus efficace et rigoureuse, merci de faciliter l'accès de nos agents.



CITOYENNETÉ

RECENSEMENT CITOYEN

Tout Français doit faire la démarche de se faire recenser auprès de sa mairie. Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire. Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française.

Documents à présenter :

- ▶ Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)
- ▶ Livret de famille à jour

LOCATION DE MOBILIER

Les associations et les particuliers ont la possibilité de louer des tables et des chaises auprès de la mairie. Ce service est gratuit pour les associations et fête de quartiers, et payant pour les particuliers (0.80 € la table et 0.20 € la chaise).

La réservation et le paiement se font auprès des services administratifs de la mairie. Le retrait et le retour lors des permanences des services techniques :

Retrait: Vendredi de 11h à 12h,

Retour: lundi de 11h à 12h

En dehors de ces créneaux, il ne sera pas possible de prendre du mobilier.



RELAIS PARENTS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S DU PAYS DE LANDIVISIAU

Nouveau mode de fonctionnement

Désormais, les permanences administratives du relais parents assistants maternelles pourront se faire (sur rendez-vous) à la demande des familles et/ou assistantes maternelles **sur l'ensemble des communes de la communauté de communes.**

► Lampaul-Guimiliau, Guimiliau, Saint-Sauveur, Commana, Locmélard, Loc-Eguiner et Sizun, jour d'intervention éventuel : lundi matin

► Guiclan, Plouvorn, Saint-Vougay, Plouzévédé, Trézilidé, jour d'intervention éventuel : mardi matin

► Plougourvest, Plougar, Saint-Derrien, Saint-Servais, Plouneventer, Bodilis, jour d'intervention éventuel: jeudi matin

Le fonctionnement des temps d'éveil reste à ce jour inchangé.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le 02 98 24 97 15 - rpam.paysdelandivisiau@gmail.com



LES TEMPS D'ÉVEILS

Le RPAM propose des temps d'éveil organisés dans un lieu adapté aux jeunes enfants. Ils sont encadrés par Anne-Marie ou Nolwenn, éducatrices de jeunes enfants. Pour participer à ces moments ludiques, parents et/ou assistant(e)s maternel(le)s sont invités à s'inscrire auprès des animatrices. Les temps d'éveil à Guimiliau sont suspendus au profit d'un projet de mise en place d'animations sur le secteur de Saint Sauveur/ Commana.



CCI MBO DE MORLAIX

Nouveau : cours de français pour les collégiens et lycéens :

►élèves de première : se préparer à l'épreuve anticipée de français du baccalauréat

►élèves de troisième : se préparer à l'épreuve de français du brevet

Cours pendant les vacances scolaires :

Du 5 au 9 mars 2018 et du 30 avril au 4 mai 2018.

15 heures/semaine, 5 à 8 élèves/classe, 220 EUR/semaine.

Seconde nouveauté : des cours d'anglais et d'espagnol pour les élèves de terminale

Objectifs :

- Progresser dans la pratique de l'anglais ou espagnol pour les épreuves du baccalauréat
- Gagner confiance et l'aisance à l'oral
- Acquérir les techniques et astuces pour les différentes parties de l'examen
- Développer les connaissances grammaticales et lexicales en lien avec les "4 notions".

Les cours ont lieu les **mercredis après-midi** en mars et avril (**14, 21 et 28 mars, 4, 11 et 18 avril**) ou lors d'un **stage de trois jours durant les vacances scolaires les 2,3 et 4 mai**. Au total, 12 heures de formation en mini groupe (4 à 6 élèves par groupe).

Les professeurs sont tous qualifiés et expérimentés. Au fur et à mesure des exercices effectués, chaque élève reçoit des corrections et des conseils individualisés pour s'améliorer dans les compétences travaillées. Coût pour la semaine : 240 EUR par personne.

Date limite d'inscription pour l'ensemble des cours (français pour scolaires et anglais-espagnol) : deux semaines avant le début des cours

Information et inscription Valérie Fourestier :

02 98 62 39 28 valerie.fourestier@bretagne-ouest.cci.bzh



Temps d'éveils : dates et lieux	MARS 2018
Sizun , salle du Gollen 10h00	Lundi 19
Plouvorn , maison de l'enfance, 9h30 et 10h30	Mardis 13 et 27
Plouneventer , salle Sklerijenn, 9h15 et 10h15	Jeudis 15 et 29
Guiclan , ancienne école publique, 10h15	Vendredi 30
Landivisiau , salle du relais, 9h30 et 10h30	Vendredi 16
Bodilis , pôle enfance, 10h	Vendredi 23
Plougourvest, espace Simone Veil, 10h15	Vendredi 30

CLSH : LES GRIMOYS

Les programmes sont en ligne sur guiclan.fr, vous les trouverez aussi à l'accueil de la mairie.

Renseignements et inscriptions lors des permanences :
Lundi de 9h à 11h45 et Mardi de 8h30 à 11h15

Tél. : 02 98 79 48 96



RESTAURANT SCOLAIRE

Les menus sont disponibles sur guiclan.fr

HALTE GARDERIE ITINÉRANTE : 1000 PATTES

Lundi/ PLOUNEVENTER	Jeudi/ GUIMILIAU
Mardi/ GUICLAN	Vendredi/ PLOUVORN
Mercredi/ ST VOUGAY	
Renseignements au 06 64 22 28 14	



SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS (SPF)

Le droit aux vacances pour tous les enfants Un enfant sur trois ne part toujours pas en vacances. Le SPF29 recherche des familles prêtes à accueillir bénévolement un enfant de 7 à 12 ans l'été prochain. Vous habitez à la campagne ou à la mer ? Accueillez un enfant. Le dispositif « Familles de vacances » du SPF permet aux enfants issus de milieux défavorisés âgés de 7 à 12 ans de venir en vacances dans une famille du Finistère. Ce dispositif visant à lutter contre les exclusions fait ses preuves, puisque le SPF constate que beaucoup d'enfants inscrits pour la première année sont réinvités par la famille de vacances l'année suivante car des liens affectifs se créent. Vous et votre famille souhaitez tenter l'aventure ? L'équipe vacances du SPF29 est disponible pour vous rencontrer. N'hésitez pas à prendre contact par téléphone : 02 98 44 48 90 (mardi et jeudi) par courriel : vacances@spf29.org



2019 : les produits chimiques au jardin, c'est fini !

En janvier 2019, les pesticides chimiques de jardins seront interdits de vente, de détention et d'utilisation pour les particuliers (sauf biocontrôles, faibles risques et utilisables en agriculture biologique).



Petit rappel : les pesticides ne sont plus utilisés dans les espaces publics (rues, jardins, parcs, ...)

Depuis le 1er janvier 2017, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdit à l'État, aux collectivités locales et aux établissements publics l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans les espaces verts, les forêts, les promenades ouvertes au public et les voiries (sauf les zones spécifiques où l'interdiction ne peut être envisagée pour des raisons de sécurité). Les produits de biocontrôle, les produits qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé en agriculture biologique restent autorisés.

La vente de pesticides dans les jardinerie ne se fait plus en libre-service.

Afin de garantir la délivrance d'un conseil adapté, notamment pour les produits les plus dangereux, la vente en libre-service n'est plus possible depuis le 1er janvier 2017. Ces produits sont délivrés après un conseil personnalisé donné par un vendeur certifié. L'interdiction s'applique quel que soit le lieu de vente : grande distribution, magasins de bricolage et jardinerie.

Cette mesure préfigure la prochaine étape prévue par la loi de transition énergétique : **au 1er janvier 2019, la vente des pesticides chimiques sera interdite de vente, de détention et d'utilisation pour les particuliers** (sauf les produits de biocontrôle, les produits qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé en agriculture biologique).

Pour en savoir plus sur le jardinage au naturel, consultez notre site Jardiner au naturel.

Article rédigé par la Mce Maison de la consommation et de l'environnement
48 Bd Magenta – 35000 Rennes
02 99 30 35 50 – info@mce-info.org
www.mce-info.org



PIÉGEAGE DU FRELON ASIATIQUE



Le frelon asiatique est une espèce invasive introduite en France en 2004. Depuis, il s'est rapidement installé sur la majorité du territoire français et est maintenant solidement implanté en Bretagne. Sa présence représente un réel danger pour l'homme (risque de multiples piqures pouvant provoquer la mort), la biodiversité et l'apiculture.

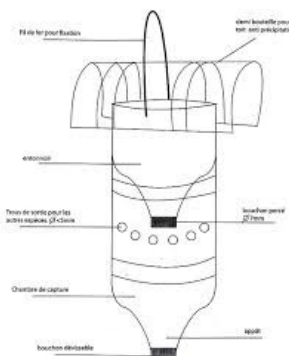
A l'heure actuelle, le seul moyen de lutter préventivement contre le frelon est de mettre en place un piégeage de printemps. En effet, à cette période, les fondatrices quittent leur refuge d'hiver. L'objectif du piégeage de printemps est de réduire leur nombre et ainsi le nombre des futurs nids.

Au vu de la pression exercée par le frelon asiatique l'an passé sur nos territoires nous sollicitons votre aide pour élargir au maximum ce dispositif.

POUR RÉALISER UN PIÈGE:

Il suffit de prendre une bouteille d'eau minérale de 1.5l, la couper au 1/3 et retourner le goulot dans la partie basse. On perce quelques petits trous (diamètre 5mm) à la moitié de la bouteille pour laisser les insectes d'autres espèces ressortir.

Puis verser dans le fond de la bouteille un mélange de bière brune, de vin blanc et de sirop de grenadine à raison de 1/3 de chaque breuvage (renouveler toutes les 3 semaines). Accrocher le piège à 1.50m de hauteur.



ÉCOLES ET FORMATIONS

PORTE OUVERTE AU LYCÉE DU LÉON

25 Boulevard de la République
LANDIVISIAU

Vendredi 23 Mars 2018 de 16h30 à 19h30

Samedi 24 Mars 2018 de 9h00 à 12h00

Renseignements : 02.98.24.44.44

ÉCOLES ET FORMATIONS

LYCÉE DE L'ELORN À LANDERNEAU

Porte Ouverte
le Samedi 17 mars 2018 (9h00/16h00)

Présentation de toutes les possibilités d'études offertes au lycée (sauf enseignement supérieur) :

- Enseignement général : L, ES, S
- Enseignement technologique : Tertiaire et Industriel (filière Bois)
- Enseignement Professionnel : Tertiaire, Industriel (filière Bois),
- Accompagnement, Soins et Services à la Personne

Site Internet du lycée : <http://www.lycee-polyvalent-elorn-landerneau.fr/>

MFR DE PLOUNÉVEZ-LOCHRIST : Etablissement de formations par alternance

Porte ouverte Vendredi 16 de 17h à 20h
Samedi 17 mars de 9h à 17h

Présentation des filières :

. 4^{ème} et 3^{ème} (Découverte des métiers par des stages suivis en entreprises)

. Baccalauréat Professionnel « Services aux Personnes et aux Territoires »

Seconde Professionnelle : après une 3^{ème}

Première Professionnelle : Après une Seconde, Première avec dérogation

Tél. : 02.98.61.41.30 mfr.plounevez-lochrist@mfr.asso.fr

site : wwwmfr-plounevez.com

SORTIR À GUICLAN

LOTO

VENDREDI 16 MARS

Salle du triskell

20 h GUICLAN

Ouverture des portes
à 17h30

Bonbons surprise
Sandwichs,
Gâteaux, Boissons

2 bons d'achat de 200€

4 bons d'achat de 150€

1 TV 108cm

1 TV 81cm

1 lave-linge

2 tablettes tactiles

et bien plus de 3000€ de lots



Animé par
Malou

Organisation APE Ecole Jules Verne Guiclan

La Bonne Anna

Théâtre

Landivisiau

Comédie de Marc Camoletti

Troupe Uni'vers'Cène

De Taulé

Au Profit

De L'association Grain de sel

Enfants Malades des hôpitaux

www.assograindesel.com

Dimanche 11 mars à 15 heures

Salle François de Tournemine

Tarif 7 euros - gratuit moins de 12 ans

Billetterie sur place le dimanche à partir de 14 heures

Renseignements : 06 25 19 82 76

MÉMENTO

SERVICES MUNICIPAUX

►Mairie / Accueil du public :

Lundi mercredi jeudi : 9h à 12 h et de 13h30 à 17h00

Vendredi fermeture à 16h30.

Mardi samedi : 9h / 12h

02 98 79 62 05 Fax 02 98 79 67 30

Courriel : communedeguiclan@orange.fr

Site : www.guiclan.fr

►Agence Postale Communale

(02 98 79 62 29)

Du lundi au samedi de 9h à 11h30.

►ADMR du Haut-Léon

St Pol de Léon : 8h30-12h30 et 13h30-18h00 :

Renseignements et RDV au 02 98 19 11 87

Permanence **Guiclan** : le 4ème mardi du mois de 10h00 à 12h00 / 02 98 79 76 96

►Conciliateur (02 98 68 00 30)

M. FLEURY permanences à la mairie de Landivisiau 1er lundi et 2ème samedi de chaque mois de 9h à 12h sur RDV.

►Bibliothèque municipale (02 98 79 48 24)

Ouverture au public : Lundi 14h-16h30/ Jeudi

16h30-18h30/Mercredi-samedi de 10h-12h

mail : b.municipaledeguiclan@orange.fr

►Restaurant scolaire 09.62.57.74.92

►Garderie municipale (02 98 79 46 66)

Ouverture le matin à partir de 7h15 et le soir de 16h30 à 19h00.

►CLSH « Les Grimoys » (02 98 79 48 96)

Ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires.

►Animation jeunesse

Ouvert pendant les vacances scolaires.

Contacts : groupe 8/11 ans 06 77 75 81 17

►Halte garderie itinérante

«1000 pattes» (06 64 22 28 14)

La halte garderie (enfants de 3 mois à 6 ans), accueil à la journée de 9h à 17h00, le mardi dans l'ancienne école publique.

►RPAM du pays de Landivisiau

(02 98 24 97 15)

Permanences en mairie un mardi /mois de 9h à 12h.

1 temps d'éveil /mois le vendredi.

Courriel : rpam.paysdelandivisiau@gmail.com

►Mission locale (02 98 68 67 64)

Permanence à la Maison de l'Emploi à Landivisiau, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Courriel : economie@pays-de-landivisiau.com

►Syndicat des eaux de la Penzé

22 avenue de Ker Izella 29410 ST-THEGONNEC

Service administratif (02 98 79 40 94) ouvert au public :

L, Ma, J et V de 8h30 à 12h et de 14h à 16h

Services techniques 02 98 79 41 98.

►Ouverture des déchetteries (hiver)

BODILIS/ Kervennou (02 98 68 99 99 : du lundi au samedi 8h30 à 12h / 13h30 à 18h00

PLOUGOURVEST / Besmen (02 98 29 59 14) et

SIZUN / Croas-cabellec (02 98 24 15 92) :

les lundi, vendredi, samedi 9h à 12h / 13h30 à 18h00

mardi et mercredi 13h30 à 18h00.

Fermé le jeudi.

COMMERÇANTS

Boulangerie
Pâtisserie

NATHALIE LECALLIER

MAÎTRE ARTISAN

4, pl. de l'église - 29410 Guiclan - 02 98 79 63 88

Votre boulangerie sera

fermée pour congés annuels du

Lundi 26 février au

lundi 12 Mars 2018 inclus.

Réouverture le

mardi 13 Mars 2018.

TRANSPORT MÉDICAL ASSIS

hospitalisation, consultation, chimio,
rayons, dialyse, kiné...

PRISE EN CHARGE DES ENFANTS

CLIS, CMPP orthophoniste...

TAXI QUENET

Transport médical & scolaire
Gare, Aéroport

06 14 56 13 76

Guiclan

TRouvez LA PHARMACIE DE GARDE

le plus proche de chez vous

N°Audiotel 3237

ACCESSIBLE 24h/24h

SERVICES DE SANTÉ

Pharmacie de Guiclan

Nicolas BONNET 12 rue de Penzé 29410 GUICLAN

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h00-19h00 - Samedi : 9h - 12h30

Contacts : 02.98.24.06.94 - 09.67.75.06.94 - pharmaguiclan@orange.fr

Cabinet médical

Docteur Tiphaine GARDIER - Maison médicale 4 rue du stade 29410 GUICLAN.

Rendez-vous : par internet ou par téléphone au 02.98.19.26.06

Samedi matin sans rendez-vous de 9h00 à 12h00 - Fermé le jeudi

Cabinet infirmier

QUERE - MARTIUS - TOUBOULIC - Maison médicale 4 rue du stade 29410 GUICLAN

Pour prendre rendez-vous téléphoner au 02.98.79.65.34 ou 06.81.04.29.48

Cabinet Kinésithérapeute/ Ostéopathe

M. Lionel ARZUR, kinésithérapeute - 12 place de l'église 29410 GUICLAN

Rendez-vous au 06.59.85.91.94

Cabinet d'Ostéopathie

Elise LE ROUX, Ostéopathe DO, consulte sur rendez-vous à la Maison Médicale 4 rue du stade 29410 GUICLAN. Prise en charge des adultes, enfants et nourrissons.

Rendez-vous et renseignements par téléphone au 06.01.82.55.25